



PREMIER BILAN DE SANTÉ À L'ÉCOLE MATERNELLE POUR LES 3-4 ANS



UN RENDEZ-VOUS IMPORTANT AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Ce premier bilan de santé est réalisé dans toutes les écoles maternelles de la Métropole de Lyon.

Les professionnels de santé de la Protection maternelle infantile (PMI) effectuent les tests de dépistage suivants :

- test de la vue de près, de loin et en relief,
- vérification de l'audition, du poids, de la taille, calcul de l'indice de la masse corporelle,
- évaluation du développement

psychomoteur grâce à des jeux adaptés,

- test du langage,
- point sur les vaccinations.

Suite à ce temps de dépistage, un rendez-vous avec le médecin de PMI peut vous être proposé. Vous pouvez également rencontrer ce médecin à votre demande.

Ce premier bilan de santé est un temps important qui va contribuer au bien-être de votre enfant et l'aider à bien démarrer sa scolarité.



Ce bilan permet :

- d’apprécier le développement et la croissance de votre enfant,
- de dépister d’éventuels troubles auditifs, visuels, psychomoteurs et de langage,
- d’échanger autour de sa santé : sommeil, alimentation, comportement, etc.,
- de faire le point sur son adaptation à l’école, en lien avec son enseignant.

Les résultats de ce bilan sont inscrits dans la page prévue à cet effet du carnet de santé de votre enfant.



Si votre enfant présente un handicap ou une maladie chronique, adressez-vous aux professionnels de santé de PMI de la Maison du Rhône la plus proche www.grandlyon.com/services/les-maisons-du-rhone. Ils sont vos interlocuteurs pour favoriser son accueil à l’école.

Métropole de Lyon

20, rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Tél : 04 78 63 40 40
www.grandlyon.com

GRANDLYON
la métropole
